

# Annexe à votre facture

## Collecte et valorisation des déchets ménagers du Val d'Essonne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**VAL D'ESSONNE**

**Vous venez de recevoir votre facture pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 30 juin 2021.**

Elle a été calculée à partir de votre utilisation du service public de collecte et de valorisation des déchets ménagers **sur la base des tarifs 2018.**

La prochaine facture sera envoyée au 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 31 décembre 2021.

## Les différents modes de paiement

### 1. Par Internet

Connectez-vous à <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Différents codes figurant sur votre facture vous sont demandés.

Vous pouvez retrouver le **n° de puce de votre /vos bac(s) sur votre facture.**

**IDENTIFIANT COLLECTIVITE**  
Veuillez renseigner l'identifiant collectivité :

Identifiant collectivité :

**REFERENCE DETTE**  
Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant collectivité : 002759

Référence :  -  -

**REDEVANCE ORDURES MENAGERES**  
Facture N° : [ ]  
Date limite de paiement : 15/03/2018

Expéditeur : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE  
Parvis des Communautés - 91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE**  
Parvis des Communautés (BP 29)  
91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE  
N° SIRET : 24810300000000  
Heures d'ouverture : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Jeudi : 9h à 12h  
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
ccve-environnement@ccvalessonne.com  
☎ 01 64 93 21 20

Pour le détail de vos levées : <https://ccve.webusager.fr>  
Vos références : [ ]  
Adresse de production de déchets : [ ]

Mise en recouvrement assurée par :  
Centre des Finances Publiques MENECY  
2 RUE CHAMPOREUX  
91540 MENECY

Entrez de site exécutoire. Voir verso

Période facturée du 01/07/2015 au 31/12/2015 soit 184 jours

Descriptif	Quantité	P.U.	Montant	
Part fixe OA 120L service 1(en jours)	01/07/2015 - 31/12/2015	184/184	0.140355	25.86
Part fixe BF LUX 120L service 1(en jours)	01/07/2015 - 31/12/2015	184/184	0.140355	25.86
<b>TOTAL PART FIXE</b>				<b>51.72</b>
Part variable OA 120L (bate levées)		20	2.00000	53.30
Part variable BF LUX 120L (bate levées)		16	1.00000	16.48
<b>TOTAL PART VARIABLE</b>				<b>69.78</b>
SAC EV 100 L	12/06/2015 - 12/06/2015	8.00	1.00000	8.00
RDV ENCOMBRANT/DÉEE PARTICULIER	28/10/2015 - 28/10/2015	1.00	10.30000	10.30
<b>TOTAL ARTICLES DISTRIBUES</b>				<b>16.30</b>
<b>NET A PAYER :</b>				<b>138.80</b>

Vous pouvez payer votre dette sur Internet en vous connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)  
Identifiant Collectivité : 002759 Références : 201712-00-XXXXX

### 2. Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP)

Un RIB et le TIP (situé en bas de votre facture) signé, daté, non raturé, non modifié et non agrafé doivent être mis sous pli dans l'enveloppe jointe, affranchie et envoyée au centre d'encaissement des impôts de Rennes.

Seul le montant de cette facture sera prélevé. Le choix de ce moyen de paiement n'entraîne ni prélèvement automatique ni mensualisation.

### 3. Par chèque

À libeller à l'ordre du Trésor Public et joindre le TIP original non signé, non agrafé, non raturé au centre d'encaissement du Trésor Public de RENNES (voir adresse TIP).

Adresse postale pour renvoyer votre paiement :

Centre d'encaissement  
du Trésor Public  
TSA 50808  
35908 Rennes Cedex 9

### 4. En espèce ou en carte bleue

Chez les buralistes partenaires agréés dont vous pouvez retrouver la liste complète sur : [www.info.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.info.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite) en présentant le QR code présent sur votre facture



## Informations complémentaires

Le site <https://ccve.webusager.fr> est un site pour vous aider. En vous inscrivant, vous avez accès rapidement et facilement :

- ▶ au détail de la **grille tarifaire en vigueur**
- ▶ à vos **duplicatas de facture**
- ▶ aux **numéros de puce de vos bacs** pour les identifier
- ▶ au **détail des levées** de chacun de vos bacs

**Inscrivez-vous simplement**, muni des références indiquées sur votre facture.

Procédure d'inscription et informations sur la grille tarifaire en vigueur dans la rubrique Déchets : [www.valessonne.fr](http://www.valessonne.fr)

**Vous déménagez ou vous emménagez ?**

**Propriétaire ou locataire, pensez à signaler votre déménagement ou emménagement dans un délai maximum d'un mois !**

## Service Déchets Ménagers de la Communauté de Communes du Val d'Essonne

Parvis des communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne

**Les horaires du service :** du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-18h,

jeudi : 9h-12h, vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

☎ 01 64 93 21 20 ✉ [environnement@ccvalessonne.com](mailto:environnement@ccvalessonne.com)

[www.valessonne.fr](http://www.valessonne.fr)

